



EXPERT EN AUTOMOBILE
 ✓ un métier,
 ✓ une passion,
 ✓ une fédération

+ de 400
entreprises et cabinets d'expertise automobile adhérents

+ de 5500
collaborateurs, dirigeants, directeurs et responsables techniques, techniciens, personnels administratifs, marketing et transverses.

ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

- FFEA, 1ère organisation française de l'expertise automobile, interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics,
- Elle œuvre à la défense des intérêts du métier, à l'évolution de la législation et de la réglementation liées à la mission de l'expert en automobile.

INNOVATION ET RÉFLEXION

- Réflexion et action sur le rôle et l'évolution de l'expert en automobile dans les domaines de la sécurité routière, de l'environnement, des nouvelles technologies, des mobilités et de l'intelligence artificielle.
- 6 grandes commissions thématiques : Métier, Data, Affaires sociales, Secteurs d'activité, Certification, Industrie.

OFFRE DE SERVICES

- Information (Circulaire, flashes, Lettre, Tribune...) - Service juridique & social - Service assurances - Support technique et outils dédiés à l'expertise automobile (concentrateur, portail RDEA) - Docuthèque FFEA (plateforme documentaire en ligne d'informations, analyses, notes juridiques, sociales et économiques, positions politiques de la FFEA, avantages adhérents, ...) - Prospective métier et mobilité avec le MAP (revue de presse, événements, interviews, reportages...).

REPRÉSENTATIVITÉ SOCIALE

- FFEA représente les entreprises et cabinets d'expertise automobile dans le cadre des négociations collectives sociales de branche, en tant que seule organisation patronale représentative.

REPRÉSENTATION TERRITORIALE

- La FFEA comprend 14 associations régionales représentant la fédération dans les territoires métropolitains et ultramarins. Elles visent à poursuivre sur le plan local, la politique professionnelle menée par les instances nationales.

LA FFEA C'EST AUSSI 3 FILIALES DÉDIÉES :



Adhérer à la FFEA, c'est accéder à de nombreux services et être accompagné au quotidien.

Qui peut adhérer ?

Tout cabinet ou toute entreprise ayant un objet social qui vise l'activité d'expertise en automobile et toute personne physique ayant la qualité d'expert en automobile et agissant pour son propre compte.

Toute personne qui a exercé le métier d'expert en automobile et qui a cessé cet exercice (la cessation peut être due à un départ à la retraite ou à la prise de nouvelles fonctions).

Toute personne morale ou physique étrangère exerçant la profession d'expert en automobile dans son pays.

Pourquoi adhérer ?

- Intégrer le réseau référent des acteurs de la profession.
- S'informer en continu de l'actualité et des évolutions de la profession.
- Renforcer ses compétences et celles de son personnel grâce à une offre de formations adaptée aux métiers de l'activité professionnelle.
- Participer à la construction collective du métier et de son avenir en contribuant aux travaux des commissions thématiques de la FFEA destinées à l'élaboration d'outils, de référentiels, de guides, d'études au service de la profession.
- Accéder à l'offre de services proposés par la FFEA à ses membres.
- Participer à son enrichissement professionnel à travers des rencontres et échanges dans le cadre des événements professionnels organisés par le groupe FFEA (MAP, FOREA).

Comment adhérer à la FFEA ?

Remplissez le dossier d'adhésion et renvoyez-le accompagné d'un règlement de 100€ au titre des droits d'entrée (art. 3 du [règlement intérieur de la FFEA](#)).

Votre demande d'adhésion sera soumise pour approbation au Conseil d'Administration (article 7 des [statuts FFEA](#)).

Après validation par le Conseil, un appel de cotisation vous sera adressé pour le règlement de votre adhésion.

Les conditions pour être membre sont spécifiées dans les [statuts FFEA](#) aux articles 6 à 9 disponibles sur le site www.ffea.fr



ADHESION FFEA	1 Membre collectif (1 salarié et +)	2 Membre individuel (TNS seul)	3 Membre partenaire	4 Membre correspondant	5 Membre honoraire
COMMUNICATION & EVENEMENTS					
- Newsletter FFEA, accès aux événements nationaux et territoriaux (assemblées générales, conférences thématiques, réunions de régions...).	✓	✓	✓	✓	✓
OUTILS DIGITAUX					
- Docuthèque FFEA : Plateforme en ligne réunissant toutes les ressources documentaires de la profession pour les besoins de gestion RH, juridique, RSE, et les besoins métier.	✓	✓	✓	X	X
- Portail MPEA - MAP : Revue de presse hebdomadaire - Replays événements - Rubriques MAP décodages et Podcast...	✓	✓	✓	✓	X
- Portail RDEA : Concentrateur FFEA, support technique, FFEA partage, ADELA, ...	✓	✓	X	X	X
SERVICES INTERNES					
- Support juridique et social de la FFEA par mail ou par téléphone du lundi au vendredi.	✓	✓	✓	X	X
- Parcours de formation diplômant (unité C), parcours de développement des compétences métier by FOREA .	✓	✓	✓	X	X
ASSURANCES					
- Solutions FFEA de protection juridique pour les entreprises et pour les experts en automobile (tenue de route).	✓	✓	✓	X	X
- Solution FFEA pour les risques de circulation automobile (essais routiers lors des expertises).	✓	✓	X	X	X
- <i>en option</i> : assurances des risques professionnels (RCP) et des risques cyber by GROUPEROUGE .			X	X	X
MONTANT (<i>hors assurances en option</i>) Part fixe : 250 € TTC Part variable : 400 € TTC par expert	250 € + Part variable	400 €	155 €	155 €	42 €

- **Accès au concentrateur** : identifiez obligatoirement les experts en automobile de vos structures pour confirmer le nombre d'experts en automobile et fixer le montant global de la part variable.
 - **Droits d'entrée (100€ à régler lors du dépôt du dossier d'adhésion)** : à régler par virement bancaire : **IBAN FR76 3000 3015 5000 0502 1020 582 // BIC : SOGEFRPP**
 - **Cotisation FFEA** : à régler par prélèvement bancaire* ou par virement bancaire : **IBAN FR76 3000 3015 5000 0502 1020 582 // BIC : SOGEFRPP**
- *Si vous optez pour le prélèvement, le mandat SEPA (à télécharger [sur ce lien](#) ou accessible en page 5) est à nous retourner avec votre RIB.
- Merci de renvoyer votre dossier et votre règlement par mail à adhesion@ffea.fr de préférence ou par courrier à : FFEA, 41-43 rue des Plantes, 75014 Paris.



DEMANDE D'ADHESION EN TANT QUE MEMBRE (cocher la case) en date du : .. /.. /....

COLLECTIF INDIVIDUEL PARTENAIRE CORRESPONDANT HONORAIRE

*Tous les champs des rubriques doivent être obligatoirement renseignés (sauf 4)

1- CABINET D'EXPERTISE* (siège social) Joindre un Extrait Kbis

Raison sociale :			
Forme juridique :	Effectif :	Nbre d'établissement(s) :	
N° SIREN (9 chiffres) :	N° SIRET (14 chiffres) :		
N° code APE/NAF :	N° TVA intra : FR		
N° d'habilitation SIV du Cabinet (<i>obligatoire pour toute adhésion en qualité de membre titulaire</i>) :			
Adresse :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
N° Tél cabinet :	Email cabinet :		
Site internet cabinet :			
Membre d'un réseau ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> No	Lequel :	

- DIRIGEANT 1, 2, 3, ...* Ajoutez une feuille en annexe si nécessaire avec les mêmes données

Nom :	
Prénom :	
N° agrément VE :	
Fonction exacte :	
Email direct (pro):	
N° Tél. direct :	N° tél portable :

3- REPRESENTANT PERMANENT* Il s'agit de l'interlocuteur privilégié de la FFEA dans le cadre de votre adhésion

Nom :	
Prénom :	
Email direct (pro) :	
N° Tél. direct :	N° tél portable :

4- ETABLISSEMENT (S) SECONDAIRE (S)... Ajoutez une feuille en annexe si nécessaire avec les mêmes données

Nom de l'établissement :	
N° SIRET (14 chiffres) :	
Nom du responsable du site :	
Adresse :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
N° tél. de ce site :	Email de ce site :

5- EXPERTS EN AUTOMOBILE* Ajoutez une feuille en annexe si nécessaire avec les mêmes données

Nombre d'Experts en automobile diplômés* : _____ (pour l'accès au concentrateur et le calcul de la cotisation)

	Nom	Prénom	N° agrément VE	Email direct
1				
2				
3				
4				
5				

6- page suivante >>>



6- COMMUNICATIONS FFEA*

En raison des obligations RGPD, la FFEA n'envoie ses communications aux membres adhérents qu'avec leur consentement. Les types de communications digitales et leurs destinataires autorisés sont mentionnés ci-dessous.

- **Circulaire** : instructions profession, sujets sensibles, lien entre l'entreprise adhérente et la FFEA ...
> envoi uniquement aux dirigeants sauf s'ils identifient une autre personne habilitée dans l'entreprise.
- **Flash** : veille en continu sur les sujets intéressants la profession ...
> envoi uniquement aux dirigeants et aux fonctions support (responsable d'agence par ex.) identifiées dans l'entreprise.
- **Lettre du groupe FFEA** : informations FFEA, commissions et AG régions, webinaires du MAP, formation FOREA, salons ...
> tout collaborateur rattaché à l'entreprise

Oui, je consens à recevoir les communications de la FFEA

Oui, je confirme l'inscription des associés, responsables ou collaborateurs ci-dessous aux communications spécifiées :

Nom	Prénom	Fonction	Email direct	Circul.	Flash	Lettre

